

CUISINE CENTRALE LYCÉE EUROPEEN ROBERT SCHUMAN

**SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT**  
Tarifs internat, demi-pension et à la prestation  
Année scolaire 2025-2026

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026									
INTERNAT AU FORFAIT	nb jour forfait	Tarifs 2024/2025	Tarifs complets	Part compensatoire prise en charge par la Région Grand Est (nuitées)	Reste à charge des familles après déduction de la part compensatoire	tarif journalier remise d'ordre	ARRS Aide régionale à la restauration scolaire 0,80€ par déjeuner 0,80€ par dîner	Reste à charge des familles après déduction de l'ARRS	tarif journalier remise d'ordre internes bénéficiant de l'ARRS
Internat - tarif lycéens	180	1 696,32 €	1 696,32 €	259,20 €	1 437,12 €	7,98 €	259,20 €	1 177,92 €	6,54 €
Internat - tarif post-bac lycées publics	180	1 797,12 €	1 797,12 €		1 797,12 €	9,98 €		1 797,12 €	9,98 €
Internat extérieur (tous les repas sans nuitées)	180	1 437,12 €	1 437,12 €		1 437,12 €	7,98 €	259,20 €	1 177,92 €	6,54 €
Internat hébergé (repas sauf déjeuner et nuitées)	180	997,92 €	997,92 €	259,20 €	738,72 €	5,54 €	115,20 €	623,52 €	3,46 €
Externe hébergé (uniquement nuitées)	180	259,20 €	259,20 €	259,20 €		1,44 €			
Internat- ticket modérateur d'accès à l'internat		10,00 €	10,00 €						

PCC	CRP Contribution à la rémunération des personnels
35%	21%
35%	21%
20%	21%
35%	21%
35%	21%
35%	21%

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026									
DEMI-PENSION AU FORFAIT	nb jour forfait	Tarifs 2024/2025	Tarifs complets	tarif journalier remise d'ordre			ARRS Aide régionale à la restauration scolaire 0,80€ par déjeuner	Reste à charge des familles après déduction de l'ARRS	tarif journalier remise d'ordre demi-pensionnaires bénéficiant de l'ARRS
DP5 (5 déjeuners du lundi au vendredi)	180	698,40 €	698,40 €	3,88 €			144,00 €	554,40 €	3,08 €
DP4 (4 déjeuners à jour fixe dans la semaine)	144	593,28 €	593,28 €	4,12 €			115,20 €	478,08 €	3,32 €
DP3 (3 déjeuners à jour fixe dans la semaine)	108	471,96 €	471,96 €	4,37 €			86,40 €	385,56 €	3,57 €
DP2 (2 déjeuners à jour fixe dans la semaine)	72	331,92 €	331,92 €	4,61 €			57,60 €	274,32 €	3,81 €
DP1 (1 déjeuner à jour fixe dans la semaine)	36	174,60 €	174,60 €	4,85 €			28,80 €	145,80 €	4,05 €

PCC	CRP Contribution à la rémunération des personnels
20%	21%
20%	21%
20%	21%
20%	21%
20%	21%

ELEVE A LA PRESTATION	nb prestation	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2025-2026
Repas élève au ticket (maximum 3 repas / mois)	1	4,85 €	4,85 €
Etudiants (compensation CROUS du différentiel élève)	1	3,50 €	3,30 €
Etudiants boursiers (compensation CROUS du différentiel élève)	1	1,20 €	1,00 €
Interne hébergé lycée Sainte-Philomène	1	18,50 €	12,35 €
		2 664,00 €	1 778,40 €

la nuitée  
l'année scolaire (4 nuitées / 36 semaines)

PCC	CRP Contribution à la rémunération des personnels
20%	21%
20%	21%
20%	21%
35%	21%
35%	21%

		TARIFS ELEVES			TARIFS ELEVES BENEFICIAINT DE L'ARRS		
REPARTITION TRIMESTRIELLE	Internat au forfait	sept-dec 70 jours	janv-mars 50 jours	avril-juillet 60 jours	sept-dec 70 jours	janv-mars 50 jours	avril-juillet 60 jours
Internat - tarif lycéens	180	558,88 €	399,20 €	479,04 €	458,08 €	327,20 €	392,64 €
Internat - tarif post-bac lycées publics	180	698,88 €	499,20 €	599,04 €	698,88 €	499,20 €	599,04 €
Internat extérieur (tous les repas sans nuitées)	180	558,88 €	399,20 €	479,04 €	458,08 €	327,20 €	392,64 €
Internat hébergé (repas sauf déjeuner et nuitées)	180	287,28 €	205,20 €	246,24 €	242,48 €	173,20 €	207,84 €
Externe hébergé (uniquement nuitées)	180	100,80 €	72,00 €	86,40 €			
REPARTITION TRIMESTRIELLE	Demi-pension au forfait	sept-dec 70 jours	janv-mars 50 jours	avril-juillet 60 jours	sept-dec 70 jours	janv-mars 50 jours	avril-juillet 60 jours
DP5 (5 déjeuners du lundi au vendredi)	180	271,60 €	194,00 €	232,80 €	215,60 €	154,00 €	184,80 €
DP4 (4 déjeuners à jour fixe dans la semaine)	144	230,72 €	164,80 €	197,76 €	185,92 €	132,80 €	159,36 €
DP3 (3 déjeuners à jour fixe dans la semaine)	108	183,54 €	131,10 €	157,32 €	149,94 €	107,10 €	128,52 €
DP2 (2 déjeuners à jour fixe dans la semaine)	72	129,08 €	92,20 €	110,64 €	106,68 €	76,20 €	91,44 €
DP1 (1 déjeuner à jour fixe dans la semaine)	36	67,90 €	48,50 €	58,20 €	56,70 €	40,50 €	48,60 €

L'inscription au service de restauration et d'hébergement vaut pour l'année scolaire	
<b>Cas particuliers permettant un changement de catégorie (régime ou forfait) en cours de trimestre</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• changement de domicile de la famille</li> <li>• modification de la structure familiale</li> <li>• situation exceptionnelle et dûment justifiée (allergies alimentaires, etc.)</li> </ul> <p>La modification sera prise en compte au début du mois ou de la quinzaine suivant ce changement</p>	